



Bureau de la
Responsabilité
Financière de l'Ontario

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

ÉVALUATION DU PLAN BUDGÉTAIRE À MOYEN TERME DE L'ONTARIO

Automne 2019

À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Produit au printemps et à l'automne par le BRF, le rapport Perspectives économiques et budgétaires présente une analyse de la conjoncture économique et budgétaire à moyen terme pour la province.

Le présent rapport a été préparé par Sabrina Afroz, Jay Park, Zohra Jamasi, Edward Crummey, Paul Lewis et Laura Irish, sous la direction de David West. Plusieurs réviseurs externes en ont examiné et commenté les versions préliminaires, sans toutefois engager leur responsabilité envers le produit final; cette responsabilité repose entièrement sur le BRF.

Le rapport se fonde sur l'information connue au 29 novembre 2019. Les données sur lesquelles il s'appuie sont disponibles sur demande.

En accord avec le mandat du BRF consistant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario des analyses économiques et financières indépendantes, le rapport ne présente pas de recommandations de politiques.

Prévisions financières du BRF

Le BRF fonde ses prévisions financières sur les projections de recettes existantes et annoncées ainsi que sur les politiques de dépenses. Les projections des revenus fiscaux formulées par le BRF reposent sur son évaluation des perspectives de l'économie provinciale et des politiques fiscales existantes. Comme la politique de dépenses relève entièrement du gouvernement, le BRF se base sur les documents budgétaires et y ajoute les autres politiques annoncées le cas échéant. On calcule tous les taux de croissance annuelle moyenne figurant dans le présent rapport en utilisant comme référence l'année précédant la première année indiquée.

Table des matières

1 Sommaire	1
2 Perspectives économiques	4
Aperçu	4
Le FMI revoit à la baisse ses perspectives économiques mondiales	5
Ralentissement de la croissance au Canada en 2019	8
Ralentissement de la croissance économique de l'Ontario	9
3 Perspectives budgétaires	13
Aperçu	13
Projection des revenus	14
Perspectives quant aux charges	17
Incidence de la mise en œuvre des mesures non annoncées	23
Sensibilités budgétaires	25
4 Annexes	27
Tableaux des prévisions	27

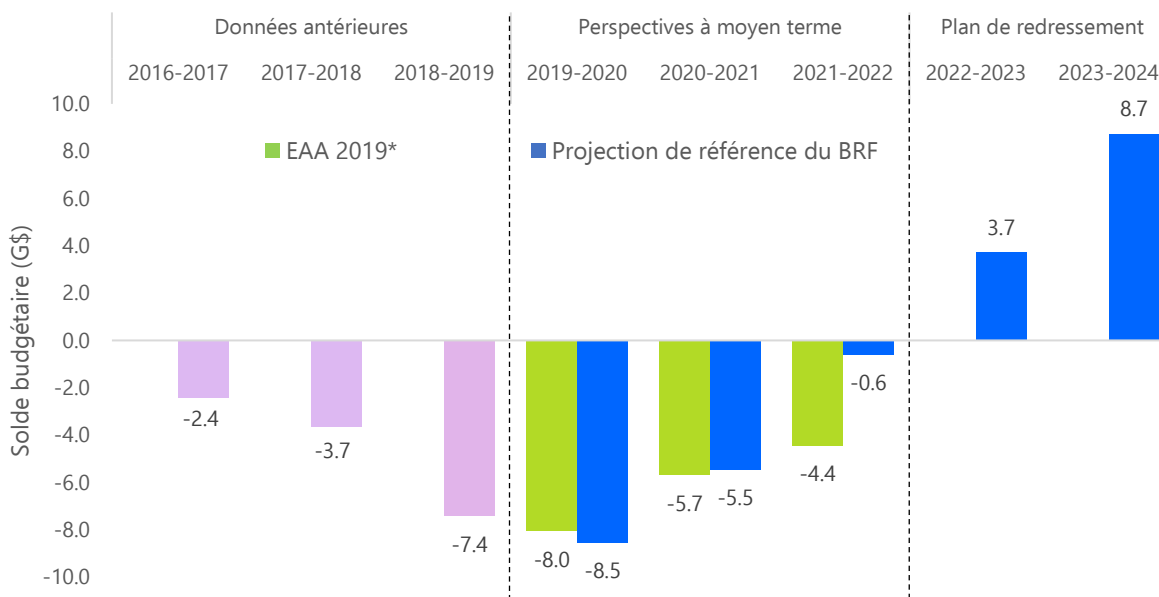
1 | Sommaire

L'économie de l'Ontario a progressé à un rythme vigoureux au cours des cinq dernières années, le PIB réel augmentant de 2,4 % par année en moyenne. Cependant, on s'attend à ce que l'incertitude mondiale continue, le ralentissement de l'économie américaine et la hausse des taux d'intérêt plombent la croissance économique de l'Ontario au cours des cinq prochaines années et que le PIB réel augmente à un taux annuel moyen de 1,7 % pendant la période allant de 2019 à 2023.

Le ralentissement de la croissance économique conjugué aux modifications apportées récemment aux politiques freinera la hausse des revenus, qui devrait s'établir à 0,8 % seulement en 2019-2020, le gain le plus faible enregistré depuis la récession de 2008-2009. En dépit d'importantes mesures de restriction des dépenses provinciales, le BRF prévoit que le ralentissement de la croissance des revenus fera augmenter le déficit budgétaire de l'Ontario, pour une troisième année de suite, le faisant passer à 8,5 milliards de dollars en 2019-2020, en hausse par rapport au déficit de 7,4 milliards de dollars affiché l'an dernier.

Pour les quatre prochaines années (2020-2021 à 2023-2024 inclusivement), le BRF prévoit une croissance annuelle moyenne des revenus de 3,7 %. La projection de référence du BRF prend également en compte le plan de dépenses¹ du gouvernement, qui limite les augmentations de dépenses à 1,4 % par année en moyenne². Le BRF prévoit donc une amélioration rapide de la situation financière de l'Ontario ainsi qu'un budget presque équilibré en 2021-2022 et un important excédent de 8,7 milliards de dollars d'ici 2023-2024. Cette hausse spectaculaire du solde budgétaire est attribuable principalement au plan du gouvernement de limiter considérablement les dépenses de programmes.

Le BRF prévoit un budget équilibré dans deux ans, exclusion faite des politiques non annoncées



Sources : Comptes publics de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019 et BRF.

* Équilibre budgétaire présenté avant la réserve.

¹ Le plan de dépenses du gouvernement repose sur les dépenses de programmes par secteur mises à jour dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* (appelé exposé annuel d'automne, ou EAA) combinées à la croissance des dépenses de programmes prévues dans le budget de l'Ontario de 2019 pour 2022-2023 et 2023-2024.

² La projection de base du BRF ne tient compte d'aucune mesure de revenus ou de dépenses non annoncée qui est incluse dans le plan financier du gouvernement.

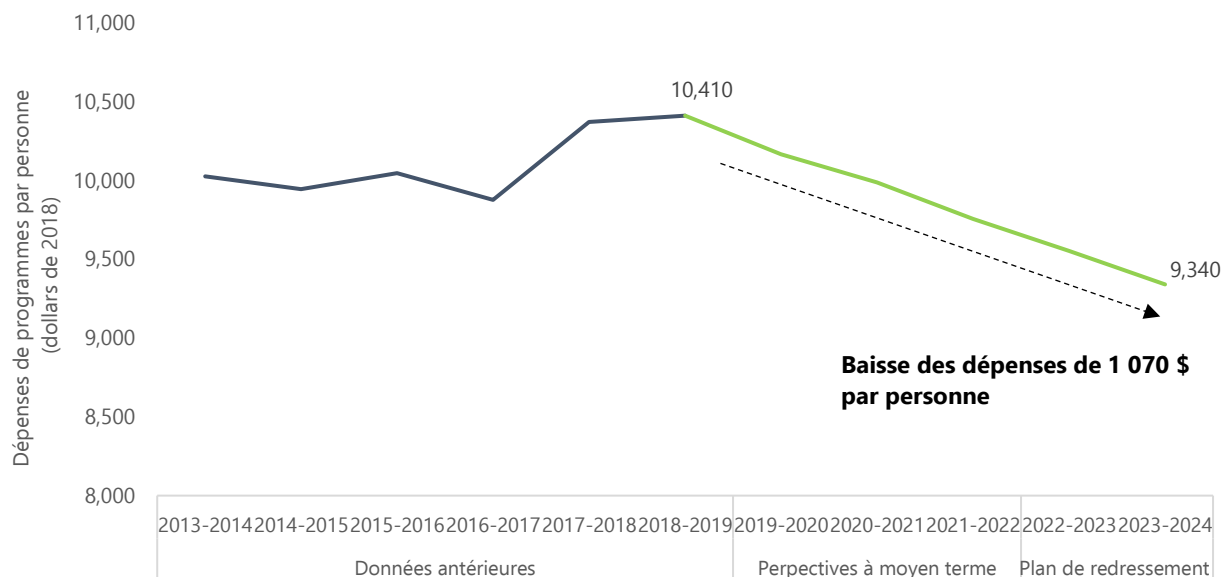
À l’opposé des projections du BRF, l’exposé annuel d’automne de 2019 du gouvernement prévoit une amélioration plus modeste, soit une baisse du déficit budgétaire qui passera de 8,0 milliards de dollars³ cette année à 4,4 milliards de dollars d’ici 2021-2022. Dans l’exposé économique d’automne, le gouvernement réaffirme également son engagement d’équilibrer le budget d’ici 2023-2024, soit deux ans plus tard que ce que prévoit le BRF.

Les prévisions du gouvernement comprennent des réductions d’impôt et des mesures de dépenses non annoncées

Il est important de signaler que le plan financier du gouvernement comprend des réductions d’impôt et des programmes de dépenses qui n’ont pas été rendus publics. Les projections de base du BRF ne tiennent pas compte de ces mesures non annoncées parce qu’elles ne sont pas comprises dans les mesures législatives actuelles et que le gouvernement ne les a pas officiellement proposées. Cependant, la mise en œuvre des mesures non annoncées retarderait l’équilibre budgétaire et ferait grimper la dette nette de 13,5 milliards de dollars d’ici 2023-2024.

Le gouvernement articule son plan financier autour de l’imposition de limites fructueuses à la croissance des dépenses de programmes afin d’offrir de nouvelles réductions d’impôt tout en équilibrant le budget d’ici 2023-2024. Si le gouvernement applique avec succès son plan de dépenses, les dépenses de programmes seront réduites de 1 070 \$ par personne, ou 10 %, au cours des cinq prochaines années.

Le plan du gouvernement prévoit des réductions des dépenses par personne de 1 070 \$ sur cinq ans



Nota : Les estimations relatives aux dépenses par programme pour 2022-2023 et 2023-2024 sont fondées sur les taux de croissance des dépenses de programmes tirées du budget de l’Ontario de 2019.

Sources : *Comptes publics de l’Ontario*, budget de l’Ontario de 2019, *Perspectives économiques et revue financière de l’Ontario 2019* et BRF.

³ Dans l’exposé économique d’automne, le gouvernement a prévu un déficit budgétaire de 8,0 milliards de dollars pour 2019-2020 avant la réserve ou de 9,0 milliards de dollars avec la réserve.

La mesure dans laquelle le plan financier du gouvernement réussira à améliorer de façon durable les finances de l'Ontario dépend de la capacité du gouvernement à transformer les services publics, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Cependant, selon l'analyse du BRF, le coût des services publics demandés dépassera les dépenses de programmes prévues du gouvernement d'environ 5 milliards de dollars d'ici 2021-2022, après prise en compte des mesures de réduction des coûts prises par le gouvernement. Il existe un risque important que le plan financier ne prévoie pas assez de ressources pour satisfaire à la demande future continue de services publics essentiels.

2 | Perspectives économiques

Aperçu

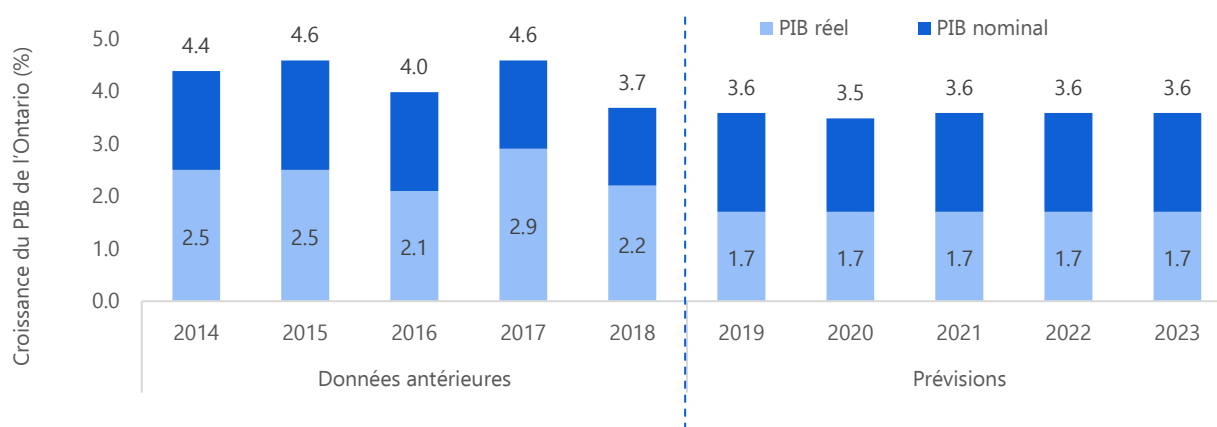
L'économie de l'Ontario a progressé à un rythme soutenu au cours de la période allant de 2014 à 2018, le PIB réel affichant une hausse moyenne de 2,4 % par année. Des gains solides dans les dépenses des ménages et la construction résidentielle ont porté la croissance globale, soutenus par de faibles taux d'intérêt et une poussée de la croissance démographique. Cependant, la croissance de l'Ontario a ralenti à la fin de 2018 et au début de 2019, en raison notamment de l'incertitude relative au commerce international et de la hausse modeste des taux d'intérêt. Le BRF prévoit que, sur une base annuelle, la croissance du PIB réel ralentira pour passer à 1,7 % en 2019, des baisses dans la construction résidentielle et l'investissement des entreprises étant neutralisées par un gain dans les exportations nettes et la croissance continue des dépenses des ménages.

Le marché du travail de l'Ontario connaît une bonne performance depuis plusieurs années, comme en témoignent la croissance continue de l'emploi et une baisse constante du taux de chômage. Les gains d'emploi ont été particulièrement solides en 2019. Par conséquent, on prévoit que le taux de chômage annuel restera à 5,6 % cette année, le taux le plus bas enregistré depuis la fin des années 1980.

Pour la période à l'étude, le BRF prévoit que le rythme de croissance économique en Ontario demeurera modéré, le PIB réel augmentant à un taux annuel moyen de 1,7 % de 2019 à 2023. Les niveaux élevés d'endettement des ménages freineront la croissance des dépenses des ménages et des investissements résidentiels, tandis que le ralentissement de l'économie américaine et l'incertitude géopolitique actuelle devraient limiter les exportations et l'investissement des entreprises.

Le PIB nominal, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, s'est accru de 3,7 % en 2018, ce qui représente une baisse marquée par rapport au gain moyen de 4,4 % des quatre années précédentes. Le ralentissement de la croissance se poursuivra en 2019 et pendant la période à l'étude, alors qu'on prévoit que le PIB nominal augmentera à un taux annuel moyen de 3,6 %.

Ralentissement de la croissance économique de l'Ontario



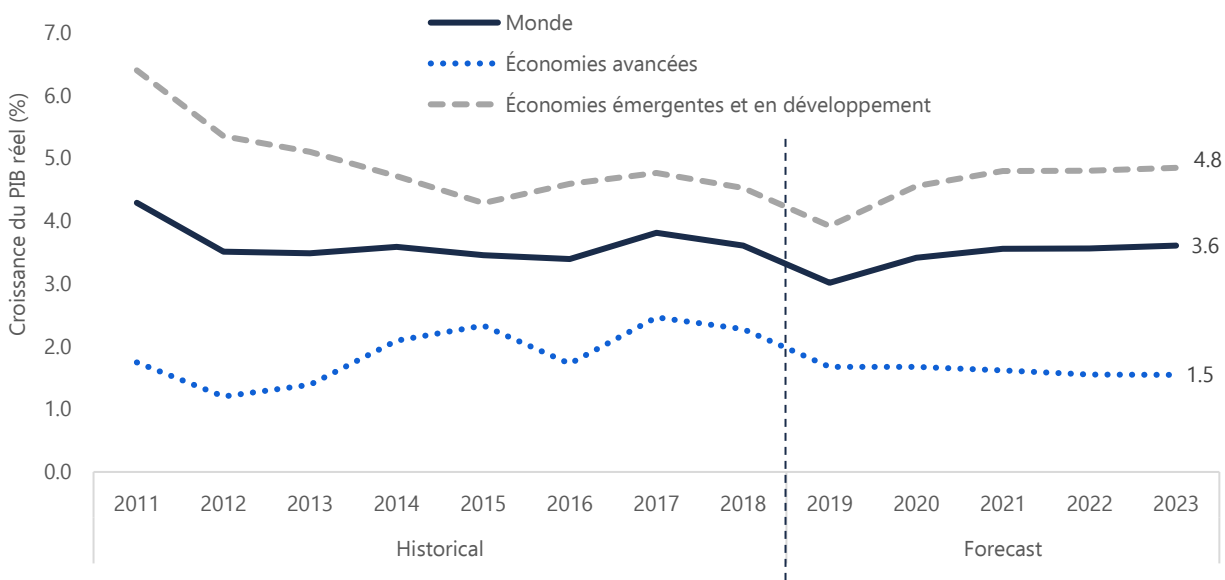
Sources : Statistique Canada et BRF.

Les facteurs de risque intérieurs et étrangers pour les perspectives économiques de l'Ontario ont peu changé depuis le printemps, et comprennent les perturbations du commerce mondial, qui entraveront l'investissement des entreprises et les exportations, ainsi que l'endettement élevé des ménages qui continue de freiner les dépenses de consommation. L'incertitude liée à ces facteurs pourrait entraîner un ralentissement encore plus prononcé de la croissance économique de l'Ontario, ce qui aurait des répercussions négatives sur les perspectives budgétaires de la province⁴.

Le FMI revoit à la baisse ses perspectives économiques mondiales

L'économie mondiale a affiché une croissance de 3,6 % en 2018, et a ralenti pendant la seconde moitié de l'année en raison des tensions commerciales, de l'incertitude géopolitique et d'événements propres à certains pays, comme les négociations sur le Brexit au Royaume-Uni. Dans ce contexte mondial volatil, l'Italie, l'Argentine, le Mexique et la Turquie sont entrées en récession. À l'échelle internationale, le commerce et la production industrielle ont ralenti encore plus en 2019. Le Fonds monétaire international (FMI) a donc revu à la baisse ses projections de croissance économique mondiale pour les placer à 3,0 % cette année, le taux le plus bas depuis la crise financière mondiale de 2008 et une révision à la baisse considérable par rapport à ses prévisions du printemps⁵. Le FMI prévoit que les obstacles aux arrangements commerciaux mondiaux continueront d'avoir des retombées sur la croissance en 2020. Pour la période à l'étude, le FMI prévoit que la croissance économique mondiale s'améliorera graduellement pour s'établir à 3,6 %.

Ralentissement de la croissance mondiale en 2019 suivi d'une croissance soutenue pendant la période à l'étude



Sources : Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2019.

⁴ Voir [Évaluation de l'impact d'un ralentissement économique sur le plan budgétaire du gouvernement](#), BRF, juin 2019, qui présente une évaluation de l'incidence d'un ralentissement économique sur la situation financière de la province.

⁵ [Perspectives de l'économie mondiale](#), Fonds monétaire international, octobre 2019. Dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* d'avril 2019 et d'octobre 2018, le FMI prévoyait des taux de croissance de l'économie mondiale de 3,3 % et 3,7 % en 2019 respectivement.

Dans les économies avancées, on s'attend à ce que la croissance recule considérablement pour passer de 2,3 % en 2018 à 1,7 % en 2019 et que le taux de croissance soit encore plus faible dans tous les pays du G7⁶. En particulier, la Chine et les États-Unis ont réalisé peu de progrès dans leurs pourparlers concernant le commerce et la technologie, l'Allemagne continue de souffrir du marasme de son secteur manufacturier et la concrétisation du Brexit demeure incertaine. De plus, on s'attend à ce que le ralentissement de la croissance de la population active causé par le vieillissement de la population dans beaucoup d'économies avancées continue d'avoir des répercussions sur la croissance du PIB à plus long terme.

Dans les économies émergentes et en développement, on s'attend à ce que la croissance fléchisse et passe de 4,5 % en 2018 à 3,9 % en 2019 en raison de la demande mondiale plus faible et de facteurs régionaux, comme le ralentissement de la demande intérieure en Chine et en Inde ainsi que les tensions politiques au Moyen-Orient⁷. Les perspectives pour l'Amérique latine ont été révisées à la baisse de façon importante, tandis qu'une reprise vigoureuse est prévue pour les marchés émergents d'Europe et d'Afrique subsaharienne.

États-Unis

L'économie américaine a affiché une croissance vigoureuse en 2018, le PIB réel ayant augmenté de 2,9 %. Cependant, le rythme de croissance a ralenti au deuxième et au troisième trimestre de 2019, traduisant une baisse de l'investissement des entreprises et des exportations. Le marché du travail américain est demeuré très serré, le taux de chômage ayant atteint son point le plus bas en 50 ans⁸, tandis que la croissance vigoureuse de l'emploi et la hausse des gains salariaux continuent de favoriser de fortes augmentations de la consommation des particuliers.

La Réserve fédérale américaine a abaissé le taux des fonds fédéraux pour la première fois depuis la récession de 2008, réduisant le taux trois fois depuis juillet pour le ramener à une fourchette de 1,5 % à 1,75 %. La banque centrale des États-Unis a cité l'incertitude des politiques commerciales, l'essoufflement de la demande mondiale et le faible taux d'inflation pour justifier sa décision de baisser son taux directeur, et elle a aussi signalé que toute réduction ultérieure serait tributaire de la performance de l'économie⁹.

⁶ *Ibid.*

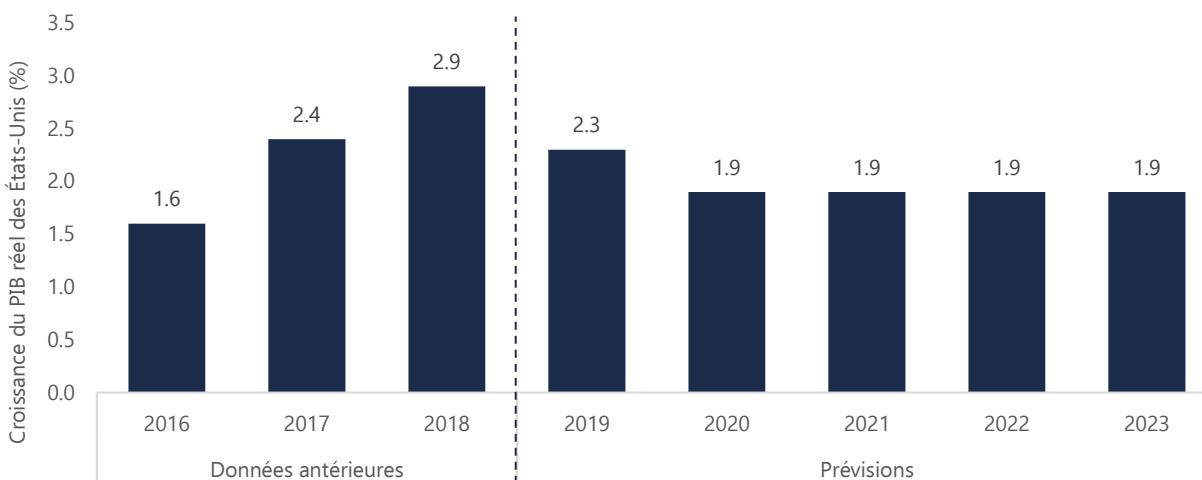
⁷ [Perspectives de l'économie mondiale](#), Fonds monétaire international, octobre 2019.

⁸ En septembre 2019, le taux de chômage aux États-Unis était de 3,5 %, le taux le plus bas depuis août 1969.

⁹ [Transcript of Chair Powell's Press Conference](#), Federal Open Market Committee, 30 octobre 2019.

On prévoit qu'à partir de maintenant, la croissance devrait ralentir aux États-Unis, le PIB réel devant augmenter de 2,3 % en 2019 et de 1,9 % par année entre 2020 et 2023. Le conflit commercial entre les États-Unis et la Chine risque de se poursuivre, plombant la croissance économique l'an prochain, ce que pourraient contrebalancer la politique monétaire et la politique budgétaire.

États-Unis : Ralentissement prévu de l'économie en raison de l'incertitude commerciale persistante



Sources : US Bureau of Economic Analysis et BRF.

Chine

La croissance économique de la Chine a fléchi en 2018, les dépenses des ménages et l'investissement intérieur s'étant affaiblis¹⁰. En 2019, la croissance du PIB réel pourrait continuer de reculer alors que la demande extérieure de produits chinois continue de subir les contrecoups des tarifs américains et des tendances économiques mondiales.

Plus tôt dans l'année, la Chine a réagi au ralentissement économique en instaurant des stimulants financiers et en dévaluant sa monnaie. On s'attend à ce que les décideurs lancent de nouvelles mesures de soutien financier si le fléchissement de l'investissement de capitaux et le conflit commercial avec les États-Unis continuent de freiner l'activité économique.

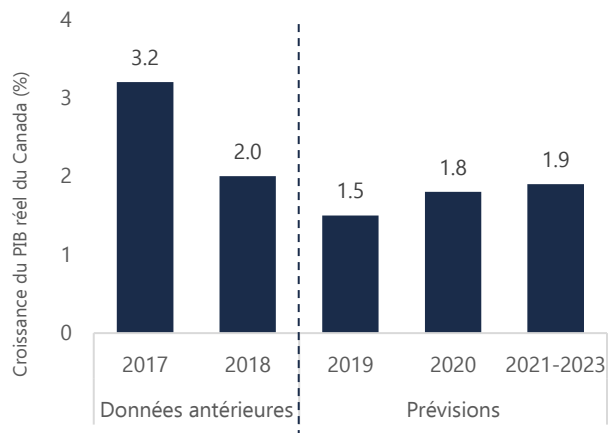
¹⁰ [Perspectives de l'économie mondiale](#), Fonds monétaire international, octobre 2019.

Ralentissement de la croissance au Canada en 2019

En 2018, le PIB réel du Canada s'est accru de 2,0 %, ce qui représentait une baisse marquée par rapport au gain de 3,2 % enregistré en 2017 qui s'explique par un fléchissement de la consommation des ménages et de la construction résidentielle. Bien que l'économie du Canada se soit redressée après un ralentissement au début de 2019, on s'attend à ce que la croissance faiblisse pendant la seconde moitié de l'année alors que la relance temporaire des exportations s'estompera. En 2019, la croissance globale devrait ralentir et s'établir à 1,5 %, en raison surtout de la croissance modeste de l'investissement des entreprises et des exportations.

De 2021 à 2023, on s'attend à ce que le PIB réel affiche une hausse moyenne de 1,9 % par année, attribuable à la stabilité du marché du travail et de la production énergétique ainsi qu'à l'amélioration de la conjoncture commerciale.

Ralentissement de la croissance du PIB réel du Canada en 2019

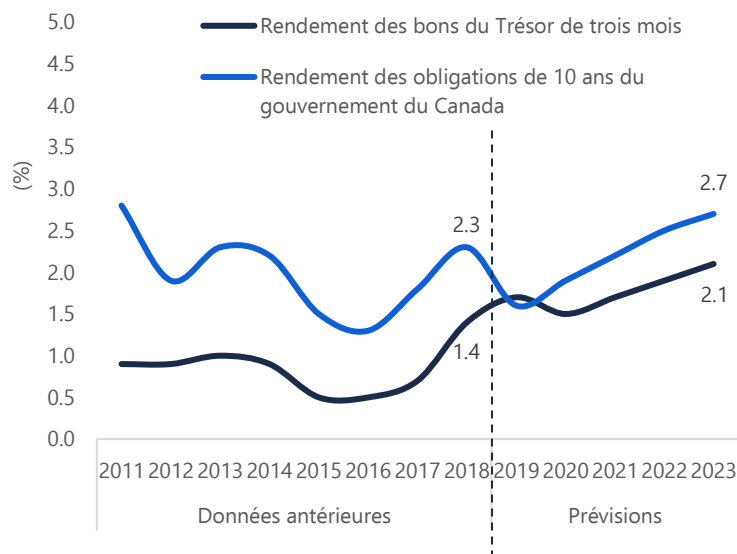


Sources : Statistique Canada et BRF.

Hausse graduelle des taux d'intérêt

Contrairement à d'autres banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine, la Banque du Canada n'a pas rajusté son taux directeur¹¹ depuis octobre 2018, lorsqu'elle l'a augmenté de 25 points pour le faire passer à 1,75 %. Dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'octobre 2019, la Banque cite la vigueur du marché du travail, l'augmentation soutenue des dépenses de consommation et la reprise de l'activité dans le secteur du logement comme étant des signes positifs de l'économie canadienne, qui, à son avis, devrait avoisiner son niveau potentiel en 2020 et

Les hausses des taux d'intérêt devraient s'interrompre jusqu'en 2021



Sources : Statistique Canada et BRF.

¹¹ Le taux directeur désigne le « taux du financement à un jour », qui est le taux d'intérêt auquel les principales institutions financières canadiennes se prêtent des fonds.

2021¹². Comme l'inflation devrait se situer à près de 2 %, l'objectif fixé par la Banque¹³, les futures décisions concernant les taux d'intérêt dépendront de la résilience de l'économie canadienne dans un contexte caractérisé par le ralentissement de la croissance mondiale et les conflits commerciaux continus.

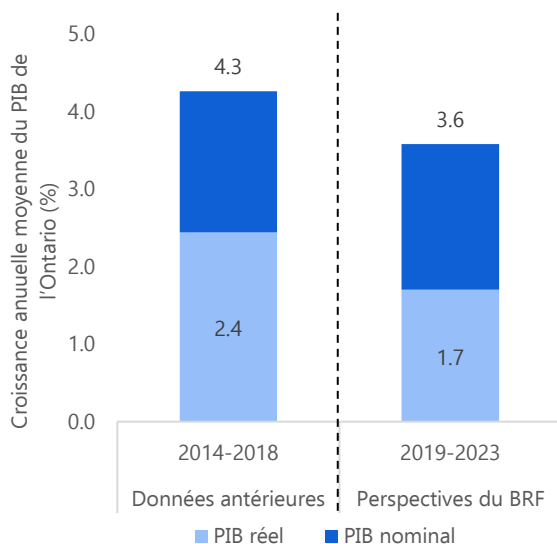
Selon la position de principe la plus récente de la Banque du Canada et les tendances récentes constatées relativement aux rendements des obligations et des bons du Trésor canadiens, les perspectives du BRF comprennent une hausse, modeste mais graduelle, des taux d'intérêt pendant la période à l'étude.

Ralentissement de la croissance économique de l'Ontario

L'économie de l'Ontario a connu une croissance vigoureuse de 2014 à 2018, son PIB réel affichant une hausse annuelle moyenne de 2,4 %, portée par des gains solides des dépenses des ménages et de la construction résidentielle. Cependant, cette croissance a commencé à s'affaiblir au tournant de l'année, en raison de l'incidence de l'incertitude commerciale mondiale sur les exportations et les investissements, et d'une hausse modeste des taux d'intérêt qui a freiné les dépenses des ménages et l'activité dans le secteur du logement. Bien que le secteur du commerce ait stimulé la croissance au milieu de 2019, la demande intérieure de l'Ontario, qui comprend les dépenses des ménages, les dépenses des gouvernements et l'investissement des entreprises, n'a presque pas augmenté entre le troisième trimestre de 2018 et le deuxième trimestre de 2019 inclusivement.

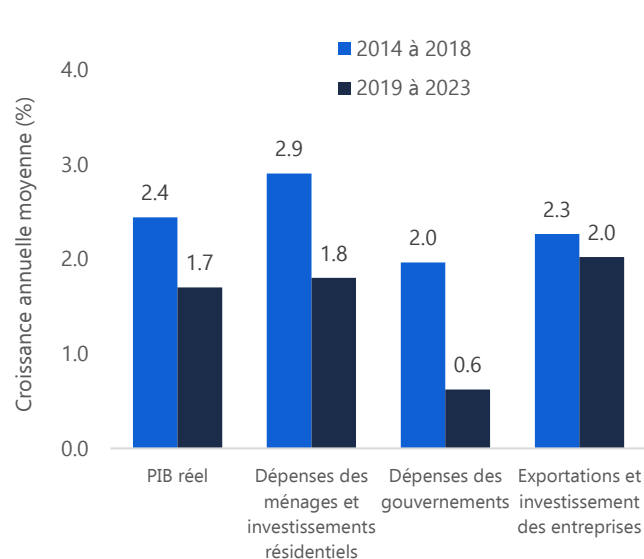
On s'attend à ce qu'à partir de maintenant, les niveaux élevés d'endettement des ménages freinent les dépenses de consommation, et que la conjoncture mondiale incertaine ait des répercussions sur les exportations et les investissements. Le plan du gouvernement de l'Ontario visant à limiter les dépenses de programmes contribuera également à des perspectives de croissance économique relativement modeste. Dans l'ensemble, le BRF prévoit que la croissance du PIB réel sera en moyenne de 1,7 % par année pendant la période à l'étude, comparativement à un taux de 2,4 % au cours des cinq années précédentes.

Ralentissement de la croissance du PIB pendant la période à l'étude



Sources : Statistique Canada et BRF.

Ralentissement prévu de la croissance dans tous les secteurs



Sources : Statistique Canada et BRF.

¹² [Rapport sur la politique monétaire](#), Banque du Canada, octobre 2019.

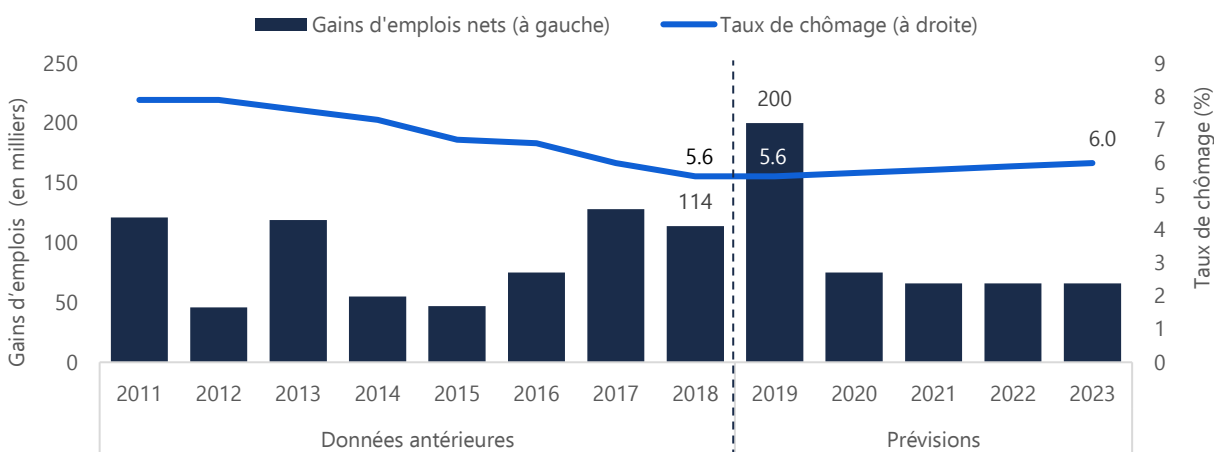
¹³ *Ibid.*

Les gains d'emploi se maintiendront pendant la période à l'étude

Le marché du travail de l'Ontario a connu une bonne performance en 2018 et en 2019, la croissance vigoureuse de l'emploi ayant fait baisser le taux de chômage annuel qui s'établissait à 5,6 %, le taux le plus bas enregistré depuis la fin des années 1980. Le BRP prévoit un gain net de 200 000 emplois en 2019, ce qui constituerait la hausse la plus importante du niveau d'emploi jamais enregistrée¹⁴. La forte croissance de l'emploi a incité un nombre record de personnes à intégrer le marché du travail en 2019, ce qui a donné lieu à une hausse du taux d'activité global de l'Ontario pour la deuxième fois seulement au cours des 10 dernières années.

On s'attend à ce que, pendant la période allant de 2020 à 2023, la croissance de l'emploi s'établisse à 0,9 % en moyenne par année et que le taux de chômage demeure relativement bas.

Ralentissement des gains d'emploi et augmentation graduelle du taux de chômage



Sources : Statistique Canada et BRP.

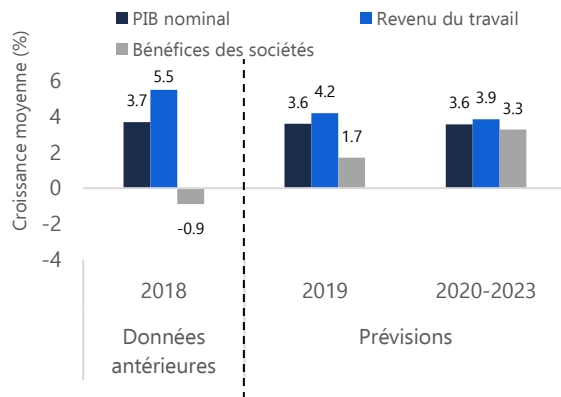
¹⁴ Un gain net de 200 000 emplois représenterait la hausse du niveau d'emploi en Ontario la plus importante enregistrée pour l'Enquête sur la population active de Statistique Canada depuis 1976. Fait à noter, 40 % des emplois créés en 2019, un taux relativement élevé, se trouvaient dans le secteur du travail autonome, ce qui est deux fois plus élevé que l'apport moyen traditionnel de ce groupe de travailleurs.

Ralentissement des revenus dans l'ensemble de l'économie

Le revenu du travail en Ontario a connu une hausse marquée de 5,5 % en 2018, représentant une deuxième année de croissance vigoureuse d'affilée dans un marché du travail serré. Par contre, les bénéfices des sociétés¹⁵ ont diminué en 2018, en raison notamment du contexte commercial et du climat concurrentiel difficiles pour les entreprises.

Pendant la période à l'étude, les bénéfices des sociétés devraient se redresser de façon constante tandis que le revenu du travail devrait continuer d'augmenter, à un rythme plus modéré cependant. On prévoit que la croissance du PIB nominal se situera en moyenne à 3,6 % par année au cours de la période à l'étude.

Ralentissement de la croissance du revenu du travail



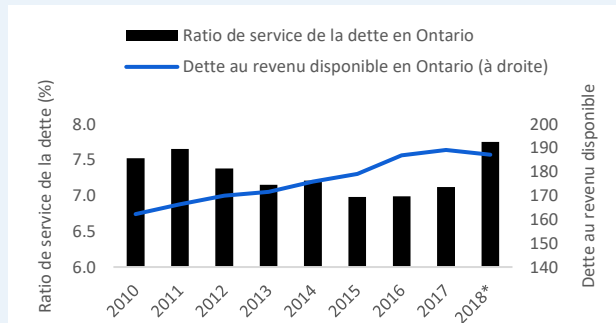
Sources : Statistique Canada et BRF.

¹⁵ Statistique Canada définit les bénéfices des sociétés comme « l'excédent net d'exploitation des sociétés » dans le Système de comptabilité nationale.

Principaux risques

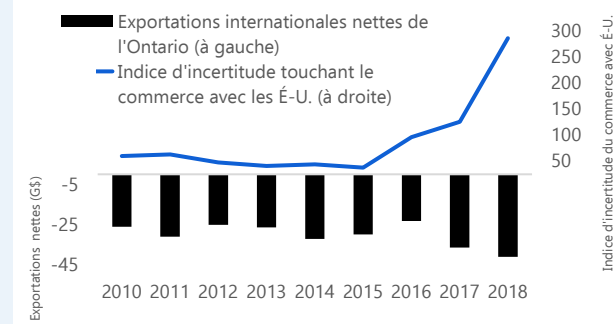
L'économie de l'Ontario fait face à plusieurs risques découlant de facteurs canadiens et étrangers qui pourraient avoir des effets négatifs sur la croissance économique et le plan budgétaire du gouvernement.

Endettement élevé des ménages



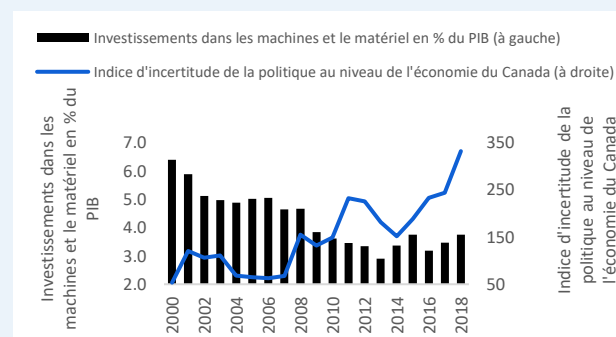
Sources : Statistique Canada. * Données sur l'estimation du ratio de la dette au revenu disponible fournies par le ministère des Finances.

Incertitude commerciale



Sources : Statistique Canada et Scott R. Baker, Nicholas Bloom et Steven J. Davis, *Measuring Economic Policy Uncertainty*, www.PolicyUncertainty.com.

Baisse de l'investissement des entreprises



Sources : Statistique Canada et Scott R. Baker, Nicholas Bloom et Steven J. Davis, *Measuring Economic Policy Uncertainty*, www.PolicyUncertainty.com.

- La dette totale des ménages en Ontario représentait 189 % du revenu disponible en 2018. Le ratio de service de la dette s'est accru en 2018, puisque les ménages ont consacré une plus grande portion de leur revenu disponible au paiement d'intérêts.
- La croissance modérée de l'emploi et des salaires ainsi que la hausse des intérêts sur la dette à payer devraient restreindre les dépenses des ménages pendant la période à l'étude.
- Les ménages sont vulnérables à une hausse plus prononcée que prévu des taux d'intérêt, ce qui se traduirait par des paiements plus élevés au titre du service de la dette et nécessiterait la réduction de dépenses discrétionnaires.
- L'économie de l'Ontario dépend grandement du commerce, les exportations et importations internationales représentant environ 34 % et 39 % du PIB nominal respectivement.
- L'incertitude découlant de la politique commerciale des États-Unis a augmenté de façon marquée au cours des dernières années, notamment en raison du remplacement de l'ALENA par l'ACEUM¹⁶, qui n'est toujours pas ratifié, et de l'instauration de nouveaux tarifs américains, touchant particulièrement les importations en provenance de la Chine.
- Au cours des dernières années, les exportations internationales réelles de l'Ontario ont accusé un retard par rapport à la croissance économique globale, ayant diminué en moyenne de 0,4 % par année en 2017 et 2018, comparativement à des gains annuels moyens de 5,1 % pendant la période allant de 2010 à 2016.
- Les investissements dans les machines et le matériel sont essentiels pour accroître la capacité de production, stimuler la compétitivité et renforcer la croissance des exportations.
- Cependant, les investissements de l'Ontario dans les machines et le matériel ont représenté seulement 3,4 % du PIB nominal de 2010 à 2018, une baisse par rapport à la moyenne de 5,0 % enregistrée entre 2000 et 2009.
- L'incertitude accrue qui caractérise le climat du commerce et des affaires, conjuguée à une baisse de la compétitivité relative qui a suivi la réforme fiscale aux États-Unis¹⁷, pourrait continuer de ralentir l'investissement des entreprises en Ontario.

¹⁶ ALENA et ACEUM désignent l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Accord Canada-États-Unis-Mexique respectivement.

¹⁷ En 2018, les États-Unis ont instauré des réformes fiscales qui comprenaient une baisse importante des taux de l'impôt sur le revenu des sociétés et permettaient l'amortissement immédiat de certaines dépenses en immobilisations.

3 | Perspectives budgétaires

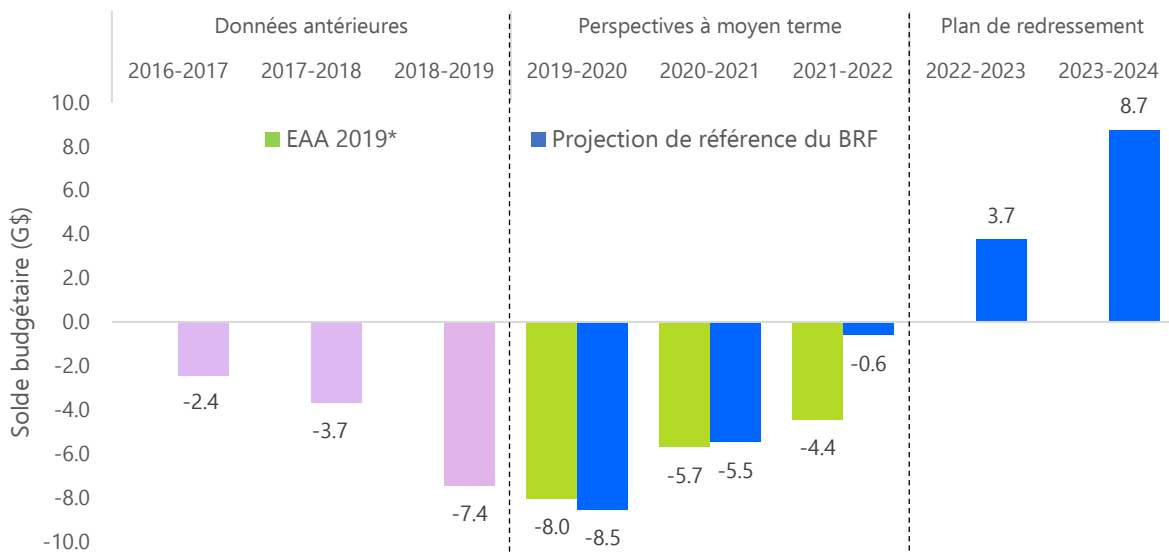
Aperçu

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario augmentera pour passer à 8,5 milliards de dollars en 2019-2020, comparativement à 7,4 milliards de dollars l'an dernier, ce qui représente un déficit plus élevé que prévu pour une troisième année de suite. Malgré les importantes mesures de restriction des dépenses prises cette année, les politiques du gouvernement ont ralenti encore davantage la croissance des revenus, contribuant à creuser le déficit de 2019-2020.

Selon les projections de référence du BRF¹⁸, le budget de l'Ontario s'améliorera rapidement pendant la période à l'étude, aboutissant à un budget presque équilibré en 2021-2022 et à un important excédent de 8,7 milliards de dollars en 2023-2024. Cette amélioration spectaculaire du solde budgétaire au cours des quatre prochaines années est attribuable principalement au plan du gouvernement de limiter considérablement les dépenses de programmes.

En revanche, le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* (aussi appelé exposé annuel d'automne ou EAA) prévoit une amélioration modeste du budget avec un déficit qui diminuera pour passer à 4,4 milliards de dollars d'ici 2021-2022. Il est intéressant de noter que le plan financier du gouvernement¹⁹ comprend des réductions d'impôt non annoncées et de nouveaux programmes de dépenses qui retardent l'équilibre budgétaire et font augmenter la dette provinciale.

Le BRF prévoit un budget équilibré dans deux ans, exclusion faite des politiques non annoncées



Sources : Comptes publics de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019 et BRF.

* Équilibre budgétaire présenté avant la réserve.

¹⁸ Comprennent les perspectives de revenus du BRF et sont fonction des plans du gouvernement visant à limiter la croissance des dépenses de programmes. Les mesures non annoncées touchant les revenus ou les dépenses comprises dans le plan budgétaire du gouvernement sont exclues des projections de référence du BRF.

¹⁹ Exposé dans le budget de l'Ontario de 2019 et mis à jour en fonction de nouveaux renseignements sur les revenus et les dépenses provenant de l'exposé annuel d'automne de 2019 pour la période allant de 2019-2020 à 2021-2022.

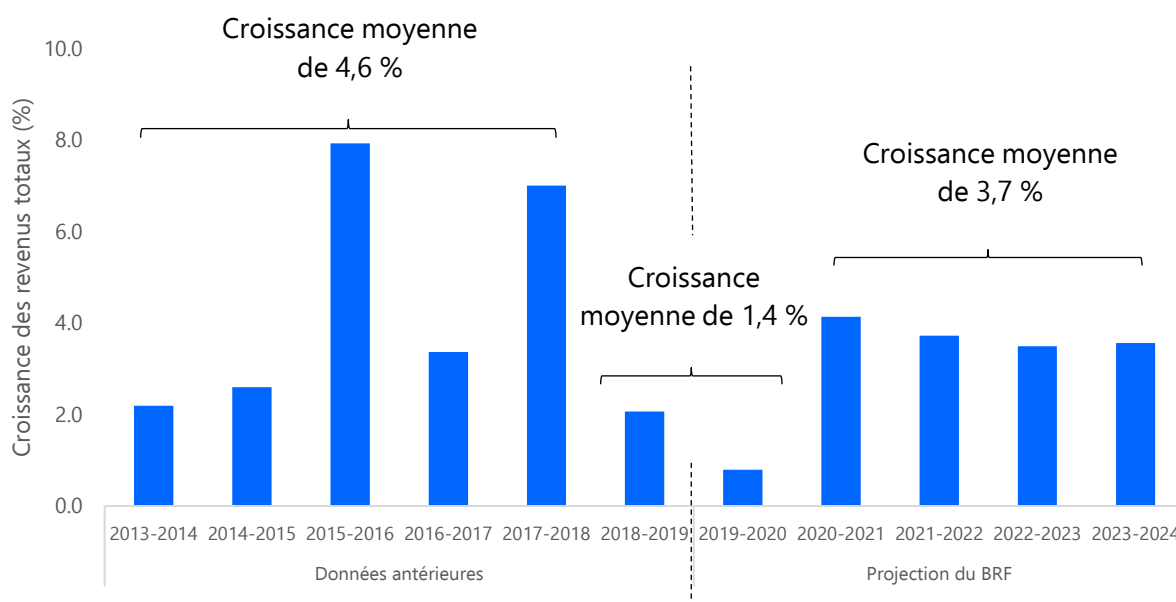
Le gouvernement articule son plan financier autour de l'imposition de limites importantes à la croissance des dépenses de programmes afin d'offrir de nouvelles réductions d'impôts tout en équilibrant le budget. Cependant, selon l'analyse du BRF, le coût des services publics demandés dépassera les dépenses de programmes prévues du gouvernement d'environ 5 milliards de dollars d'ici 2021-2022, après prise en compte des mesures de réduction des coûts prises par le gouvernement. Il existe un risque important que le plan financier ne prévoise pas assez de ressources pour satisfaire à la demande future continue de services publics essentiels.

Projection des revenus

Le BRF prévoit que les revenus totaux de l'Ontario augmenteront de 0,8 % seulement en 2019-2020, après avoir affiché un gain modeste de 2,1 % en 2018-2019. La croissance relativement faible des revenus au cours des deux dernières années, se situant en moyenne à 1,4 % seulement, témoigne de l'incidence des récents changements d'orientation et du ralentissement de la croissance économique.

Le BRF prévoit qu'au cours des quatre prochaines années, la croissance des revenus totaux augmentera, se situant en moyenne à 3,7 % par année, mais demeurera inférieure aux gains annuels moyens de 4,6 % enregistrés pendant la période allant de 2013-2014 à 2017-2018. Dans l'ensemble, les prévisions de revenus se sont améliorées depuis les perspectives du printemps, eu égard aux Comptes publics de 2018-2019 qui font état de revenus supérieurs de 2,9 milliards de dollars aux prévisions précédentes²⁰.

On prévoit une croissance des revenus modeste pendant la période à l'étude



Sources : *Comptes publics de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

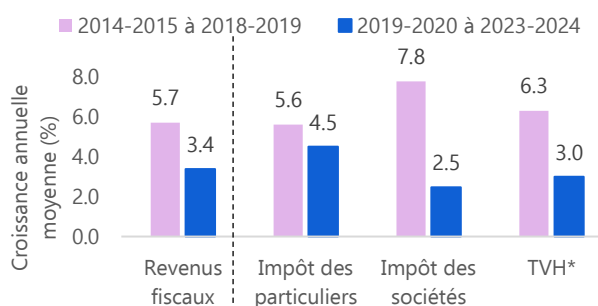
²⁰ La majeure partie de la hausse de 2,9 milliards de dollars en 2018-2019 est attribuable à trois secteurs de programmes : l'impôt des sociétés a été de 1,4 milliard plus élevé que prévu en raison des revenus générés par le traitement des déclarations de revenus de l'année précédente; l'impôt sur le revenu des particuliers a été de 0,4 milliard de dollars plus élevé, grâce à une croissance accrue de l'emploi et des salaires; les revenus tirés des entreprises publiques ont été de 0,6 milliard de dollars supérieurs aux attentes. Voir [Analyse du déficit 2018-2019 de l'Ontario](#), BRF, octobre 2019, pour des précisions.

Ralentissement prévu de la croissance des revenus fiscaux

Après plusieurs années de solide croissance économique, on s'attend à ce que, pendant la période à l'étude, le ralentissement de la croissance freine la hausse des revenus, particulièrement des revenus fiscaux. Le BRF prévoit une croissance moyenne des revenus fiscaux de seulement 3,4 %, ce qui représente une baisse par rapport au taux moyen de 5,7 % enregistré pendant la période allant de 2014-2015 à 2018-2019²¹. Ce ralentissement de la croissance devrait toucher les trois grandes catégories de revenus fiscaux.

Les retombées du ralentissement de la croissance économique sur les revenus totaux ont été amplifiées par les récents changements aux politiques annoncés au cours de la dernière année. Au total, ces changements feraient baisser les revenus de 4,2 milliards de dollars en 2019-2020 et de 3,4 milliards de dollars en moyenne durant le reste de la période à l'étude²². Ces changements comprennent l'annulation du Programme de plafonnement et d'échange²³, la modification d'une série de mesures fiscales annoncées dans le budget de 2018²⁴, l'instauration du crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu (CIPFR)²⁵ et les mesures visant à faire pendant aux modifications apportées à l'impôt des sociétés par le gouvernement fédéral²⁶.

Le ralentissement de la croissance économique devrait freiner les gains fiscaux



*Taxe de vente harmonisée

Sources : *Comptes publics de l'Ontario, Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

²¹ On calcule tous les taux de croissance annuelle moyenne figurant dans le présent rapport en utilisant comme référence l'année précédant la première année indiquée. Par exemple, pour calculer la croissance annuelle moyenne des revenus fiscaux de 3,4 % pendant la période allant de 2014-2015 à 2018-2019, on utilise l'année 2013-2014 comme année de référence.

²² Voir page 16 des [Perspectives économiques et budgétaires - Printemps 2019](#), BRF, mai 2019.

²³ La perte de revenus générés par le Programme de plafonnement et d'échange est partiellement neutralisée par la baisse des charges liées aux programmes connexes. Voir le [rapport du BRF sur le Programme de plafonnement et d'échange – octobre 2018](#).

²⁴ Entre autres mesures fiscales modifiées par le budget 2018, notons l'élimination de la surtaxe liée à l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP), les ajustements associés aux taux et aux tranches d'imposition de l'IRP, les modifications apportées à l'application de la limite imposée aux petites entreprises et à l'exonération de l'impôt-santé des employeurs. Voir les [Perspectives économiques et budgétaires – Automne 2018](#) du BRF.

²⁵ Voir [Parallèle entre le CIPFR et une hausse du salaire minimum](#), BRF, avril 2019.

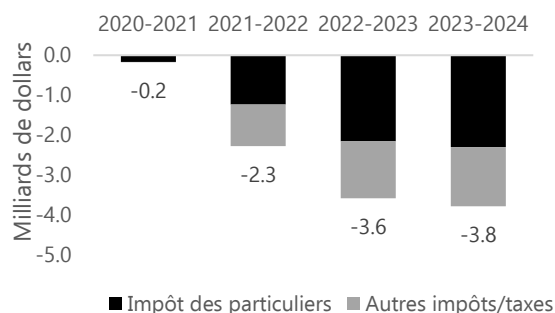
²⁶ Ces changements visent, entre autres, à faire pendant à la déduction pour amortissement accéléré du gouvernement fédéral (que le gouvernement provincial a appelée « Incitatif à l'investissement pour la création d'emploi en Ontario »).

Les perspectives de revenus du gouvernement comprennent des réductions d'impôt non annoncées

Dans l'exposé annuel d'automne de 2019, le gouvernement prévoit que les revenus totaux s'élèveront à 165,4 milliards de dollars d'ici 2021-2022, soit environ 2 milliards de dollars de moins que ce que prévoit le BRF. Cela s'explique surtout par la baisse des revenus fiscaux.

Les prévisions à la baisse des revenus fiscaux par le gouvernement sont surtout attribuables à l'inclusion de réductions d'impôts, non annoncées, à compter de 2021-2022²⁷. Bien que le gouvernement n'ait pas donné de précisions relativement à la conception ou à la mise en œuvre, le BRF estime que les baisses d'impôt implicites dans les prévisions du gouvernement feront baisser les revenus d'environ 2,3 milliards de dollars en 2021-2022 et de près de 3,8 milliards de dollars d'ici 2023-2024.

Incidence sur les revenus des modifications non annoncées à la politique fiscale



Source : BRF.

Revenus à moyen terme – Hypothèses du BRF

Source de revenus	Hypothèse	Prévision
Revenus fiscaux	La croissance des revenus fiscaux suit celle des grands facteurs économiques, notamment le revenu du travail, les bénéfices des sociétés, les dépenses des ménages et le PIB. Elle tient compte des changements aux politiques annoncés, dont le crédit d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu. Elle ne tient pas compte des changements aux politiques qui ne sont pas encore annoncés.	Moyenne de 3,4 % pour la période allant de 2019-2020 à 2023-2024.
Transferts fédéraux	Selon les taux de croissance prescrits par la loi et les prévisions économiques pour l'Ontario et le Canada ainsi que les projections du gouvernement prévoyant une baisse des montants des programmes de transfert.	Moyenne de 2,8 % pour la période allant de 2019-2020 à 2023-2024.
Entreprises publiques	D'après les projections du gouvernement tirées du budget de 2019 et du document <i>Perspectives économiques et revue financière 2019</i> .	Moyenne de 6,2 % pour la période allant de 2019-2020 à 2023-2024.
Autres revenus	D'après les projections du gouvernement tirées du budget de 2019 et du document <i>Perspectives économiques et revue financière 2019</i> .	Moyenne de 1,1 % pour la période allant de 2019-2020 à 2023-2024.

Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2019, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

Perspectives quant aux charges

Dans l'exposé annuel d'automne de 2019, le gouvernement prévoit que les dépenses totales augmenteront de 1,8 % par année en moyenne pendant la période allant de 2018-2019 à 2021-2022. Cette croissance des dépenses totales reflète une croissance annuelle moyenne de 1,6 % des dépenses de programmes combinée à une hausse annuelle moyenne de 3,9 % des paiements de l'intérêt sur la dette.

Hausse des dépenses de programmes par rapport au budget de 2019

L'exposé annuel d'automne de 2019 prévoit pour 2019-2020 et 2020-2021 une hausse des dépenses de programmes supérieure à ce qui était prévu dans le budget de 2019²⁸. Pour 2021-2022, il est prévu que les dépenses de programmes augmenteront de 1,2 %, ce qui est inchangé par rapport au budget de 2019.

Le gouvernement n'a pas actualisé ses prévisions de dépenses de programmes au-delà de 2021-2022 dans l'exposé annuel d'automne. Cependant, si l'on combine les données de l'exposé annuel d'automne à la croissance des dépenses prévue dans les perspectives du budget de 2019, on pourrait s'attendre à ce que les dépenses de programmes augmentent à un taux annuel moyen de 1,4 % au cours de la période de cinq ans à l'étude²⁹.

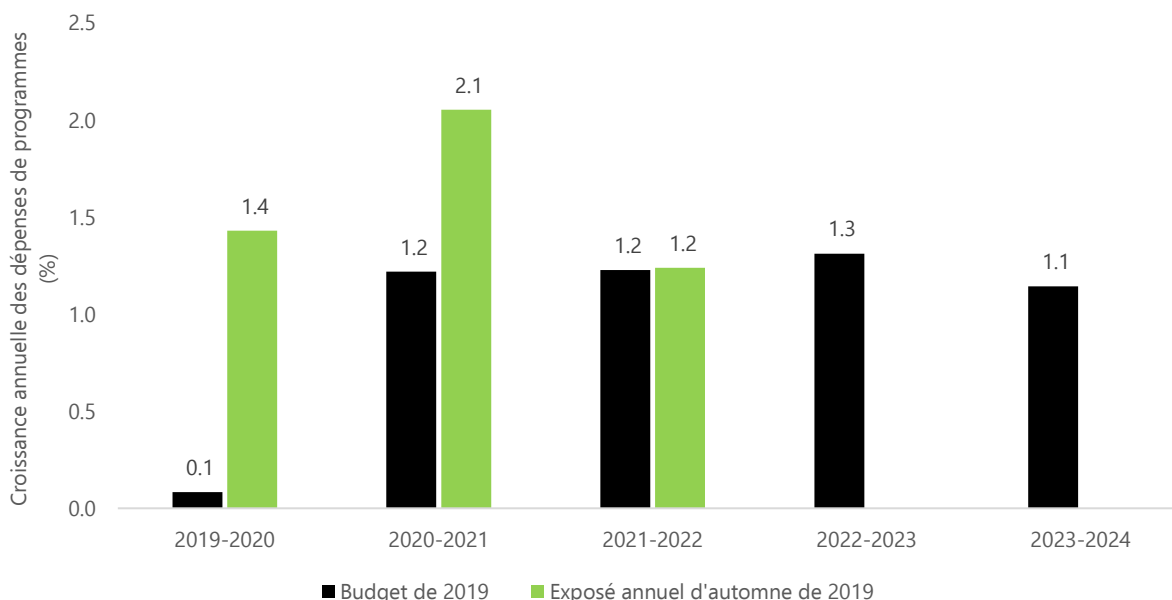
²⁷ Ces changements non annoncés à la politique fiscale comprennent une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers et d'autres impôts et taxes à compter de 2021-2022, et avaient aussi été pris en compte dans les perspectives de revenus du budget de 2019. Voir page 17 des [Perspectives économiques et budgétaires – Printemps 2019](#) du BRF pour des précisions.

²⁸ Bien que l'exposé annuel d'automne fasse état d'une augmentation globale des dépenses de 0,8 milliard de dollars en 2019-2020, les dépenses pourraient être plus basses à la fin de l'exercice. Dans son « Suivi des dépenses : T2 », le BRF indique que pendant les six premiers mois de l'exercice, les dépenses globales de programmes étaient inchangées par rapport au plan budgétaire de 2019.

²⁹ Le BRF estime que les dépenses de programmes, exclusion faite des nouvelles mesures de dépenses non annoncées, augmenteraient de 1,3 % au cours au cours de la période de cinq ans à l'étude.

Depuis la publication du budget de l'Ontario de 2019, le gouvernement a annoncé des modifications à un certain nombre de politiques annoncées, en particulier dans le secteur des services sociaux³⁰. En outre, l'exposé annuel d'automne prévoit une hausse des dépenses dans le secteur de la santé, attribuable à la demande de services plus forte que prévu, ainsi que dans le secteur de l'éducation, attribuable à une hausse du financement des programmes de garde d'enfants.

La croissance des dépenses de programmes demeure modeste, malgré des révisions à la hausse



Sources : Budget de l'Ontario de 2019, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

Les mesures de restriction des dépenses sont maintenues à moyen terme

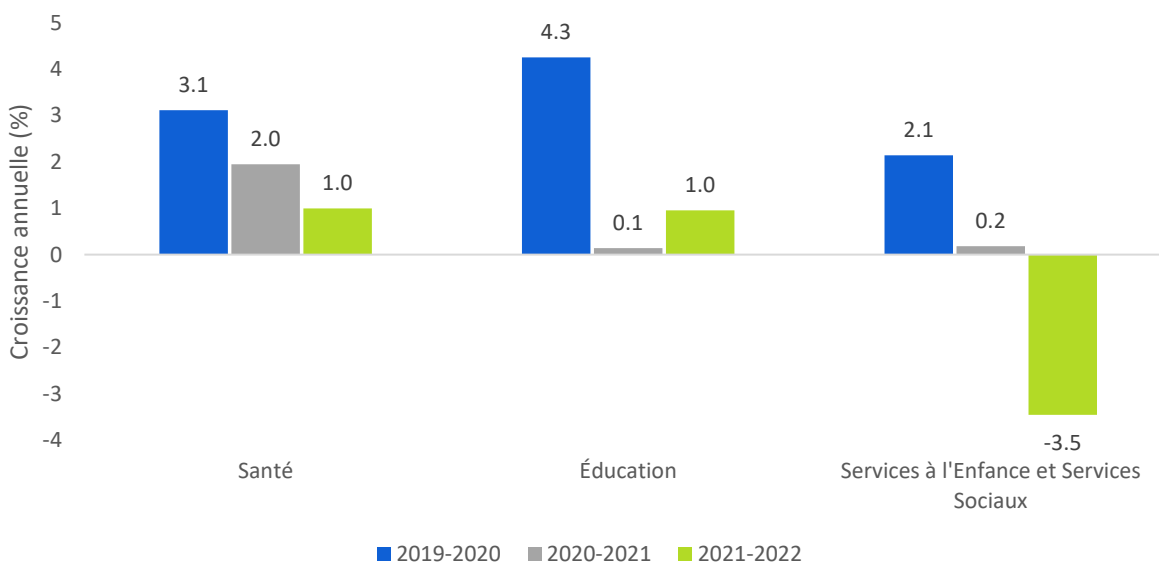
Pour 2019-2020, le gouvernement a augmenté ses dépenses prévues dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation, et des Services à l'Enfance et des Services Sociaux³¹. Malgré cette hausse du financement, les dépenses prévues en 2019-2020 dans 18 des 24 ministères sont plus basses que les dépenses réelles en 2018-2019. On s'attend à ce que les dépenses de programmes dans les ministères suivants : Collèges et Universités, Énergie, Développement du Nord et Mines, Affaires municipales et Logement, et Affaires autochtones, diminuent globalement de 1,7 milliard de dollars au cours du présent exercice comparativement à 2018-2019. Pour des précisions, voir le tableau 4 dans l'annexe.

³⁰ Dans l'exposé annuel d'automne, on annonce des modifications supplémentaires au Programme ontarien des services en matière d'autisme, à la Prestation transitoire pour enfants, au programme Ontario au travail et au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Voir [l'exposé annuel d'automne](#), page 159, pour des précisions.

³¹ Dans l'exposé annuel d'automne 2019, un montant de 637 millions de dollars est prévu pour le secteur des Services à l'Enfance et des Services Sociaux, ce qui représente 48 % des nouvelles dépenses allouées totales.

L'exposé annuel d'automne prévoit qu'après 2019-2020, la croissance des dépenses sera de plus en plus limitée dans les trois plus grands secteurs.

L'exposé annuel d'automne limite de plus en plus les dépenses pendant la période à l'étude



Sources : Budget de l'Ontario de 2019, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

Pour limiter la croissance des dépenses de programmes à moyen terme, le gouvernement met en œuvre un certain nombre de mesures, dont les suivantes :

- regroupement des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) et d'autres organismes de santé provinciaux dans Santé Ontario³², intégration des chaînes d'approvisionnement, réforme du programme Assurance-santé Plus pour assurer uniquement les enfants et les jeunes qui ne sont pas assurés en vertu de programmes d'assurance-médicaments préexistants, et limite de la croissance du financement de fonctionnement de base des hôpitaux à moins de 1 % par année au cours de la période à l'étude³³;
- hausse de l'effectif des classes de la 4^e à la 12^e année et accroissement de l'apprentissage électronique pour les élèves du palier secondaire; et
- transformation des services à l'enfance et des services sociaux, dont l'aide sociale, les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et les services de justice pour la jeunesse.

³² L'intégration des RLISS et de cinq organismes de santé débutera le 2 décembre 2019 tandis que le Réseau Trillium pour le don de vie sera intégré ultérieurement. Voir le communiqué du gouvernement de l'Ontario [L'Ontario franchit une autre étape pour intégrer le système de santé](#), novembre 2019.

³³ Voir page 15, [Budget des dépenses 2019-2020 – Ministère de la Santé et des Soins de longue durée](#), BRF, mai 2019.

Des économies de coûts supplémentaires sont nécessaires pour réaliser le plan de dépenses

Au cours de la période allant de 2019-2020 à 2021-2022, la population de l'Ontario devrait s'accroître de 5,3 %³⁴, ce qui représente plus de 750 000 personnes, et la proportion d'aînés dans la population totale de l'Ontario devrait également augmenter, ce qui imposera des contraintes supplémentaires au système de santé. Pendant cette même période, on prévoit que les prix à la consommation augmenteront également à un taux cumulatif de 6,2 %, ce qui fera augmenter le prix des biens et des services et générera des pressions à la hausse sur les salaires du secteur public.

Les projections du BRF sur les dépenses de programmes fondées sur le statu quo tiennent compte de ces inducteurs de coûts sous-jacents et donnent à penser que si aucun changement n'est apporté aux politiques, il faudra que les dépenses de programmes augmentent et passent à 167,3 milliards de dollars d'ici 2021-2022 pour assurer la même combinaison et la même qualité de services publics en Ontario.

En revanche, selon l'exposé annuel d'automne, le gouvernement envisage d'accroître les dépenses de programmes pour les porter à 155,9 milliards de dollars d'ici 2021-2022, ce qui représente 11,4 milliards de dollars de moins que les projections du BRF fondées sur le statu quo.

Au cours des 18 derniers mois, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un large éventail de modifications aux programmes et d'objectifs de gains d'efficacité pour réaliser des économies de coûts qui réduiront les dépenses de programmes³⁵. En outre, le gouvernement vient d'adopter le projet de loi 124³⁶, qui limite à un taux annuel moyen de 1,0 % la croissance de la rémunération dans le secteur public, permettant de réaliser des économies de coûts supplémentaires³⁷.

³⁴ Voir le [tableau 1 des Projections démographiques pour l'Ontario, 2018-2046](#) du ministère des Finances.

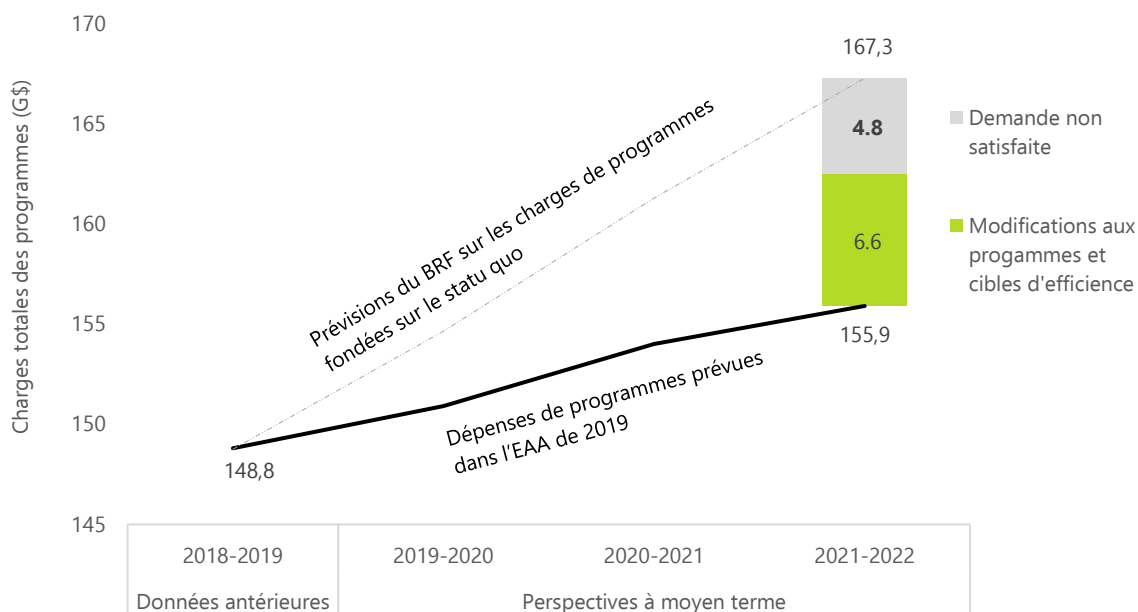
³⁵ Les modifications aux programmes comprennent des changements dans les critères d'admissibilité, la compression ou l'élimination de programmes existants, et la transformation de la manière de fournir les services publics existants (p. ex., augmentation de l'effectif des classes). Les objectifs de gains d'efficacité comprennent les mesures qui visent à améliorer la prestation des services publics sans que cela n'ait d'incidence sur la qualité des services ou l'accès à ceux-ci. Le BRF estime que ces mesures pourraient permettre de réaliser des économies de coûts de 5,0 milliards de dollars d'ici 2021-2022. Voir page 109 des [Perspectives économiques et budgétaires – Printemps 2019](#), BRF, mai 2019 pour des précisions sur les modifications aux programmes et les mesures d'amélioration de l'efficacité annoncées dans le budget de l'Ontario de 2019.

³⁶ Voir le [projet de loi 124](#), *Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*.

³⁷ Le BRF estime que le projet de loi 124 pourrait permettre de réaliser des économies de coûts supplémentaires s'établissant à 1,6 milliard de dollars d'ici 2021-2022.

Au total, les changements aux politiques faits par le gouvernement et les restrictions salariales pourraient se traduire par des économies de coûts de 6,6 milliards de dollars s'ils sont appliqués avec succès. C'est donc dire que la demande de services publics pourrait dépasser de 4,8 milliards de dollars environ les dépenses de programmes prévues du gouvernement, compte tenu des mesures d'économie de coûts du gouvernement³⁸.

La demande de services publics dépassera les dépenses prévues du gouvernement de 4,8 milliards en 2021-2022



Source : Analyse par le BRF de données fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

À défaut d'augmenter les dépenses de 5 milliards de dollars pour répondre à la demande prévue de services publics, le gouvernement pourrait :

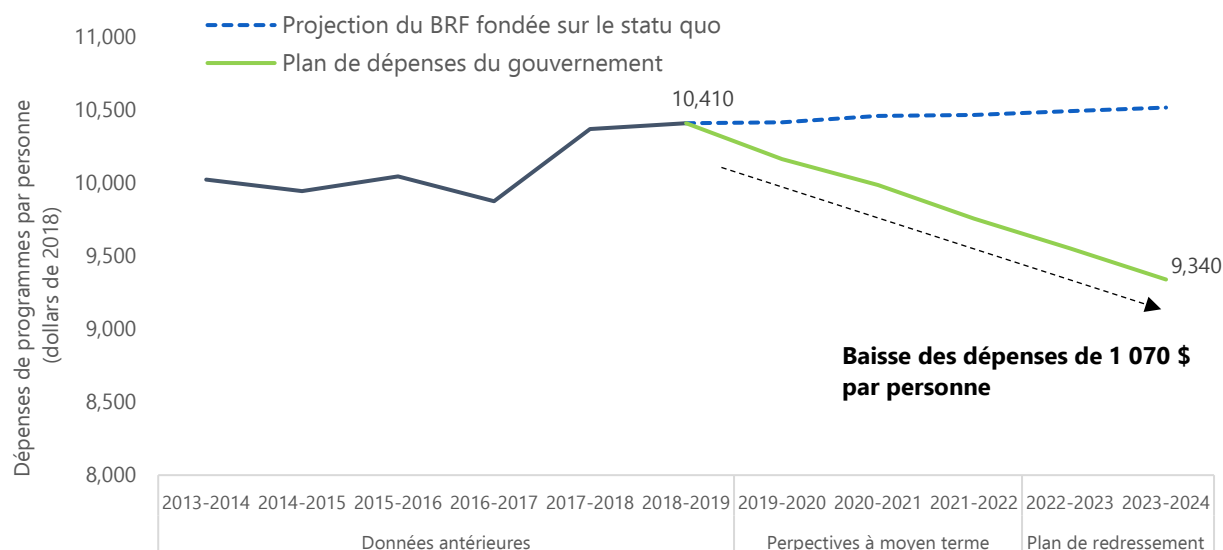
- annoncer des modifications supplémentaires aux programmes qui réduiraient les coûts; ou
- cerner et réaliser des gains d'efficience supplémentaires dans la prestation des services publics; ou
- limiter l'accès aux programmes actuels ou les sous-financer, ce qui diminuerait la qualité des services publics existants.

On ignore dans quelle mesure la province appliquera ces différentes solutions pour atteindre ses objectifs en matière de dépenses ou si les modifications aux programmes et les mesures de gains d'efficience produiront les économies de coûts prévues dans le plan financier du gouvernement.

³⁸ La valeur estimée de la demande non satisfaite est inférieure au montant de 5,9 milliards de dollars que le BRF avait prévu dans les perspectives du printemps, en raison surtout du dépôt du projet de loi 124.

Cependant, si le gouvernement réalisait son plan de dépenses, les dépenses de programmes par personne seraient réduites de 1 070 \$ (soit environ 10 %), d'ici 2023-2024, comparativement à ce qu'elles étaient en 2018-2019.

Le plan de la province prévoit des réductions des dépenses par personne de 1 070 \$ sur cinq ans



Nota : Les estimations relatives aux dépenses de programmes pour 2022-2023 et 2023-2024 sont fondées sur les taux de croissance des dépenses de programmes tirées du budget de l'Ontario de 2019.

Sources : *Comptes publics de l'Ontario*, budget de l'Ontario de 2019, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

Le plan budgétaire du gouvernement comporte des risques

L'exposé annuel d'automne réaffirme l'engagement du gouvernement d'équilibrer le budget d'ici 2023-2024 afin de remettre les finances de l'Ontario sur « ... la voie de la viabilité »³⁹. Le plan du gouvernement d'équilibrer le budget se fonde principalement sur des mesures de restriction des dépenses tout en incluant des mesures qui ralentissent la croissance des sources existantes de revenus fiscaux. La mesure dans laquelle le plan budgétaire du gouvernement réussira à améliorer de façon durable les finances de l'Ontario dépend de la capacité du gouvernement de transformer les services publics, particulièrement dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

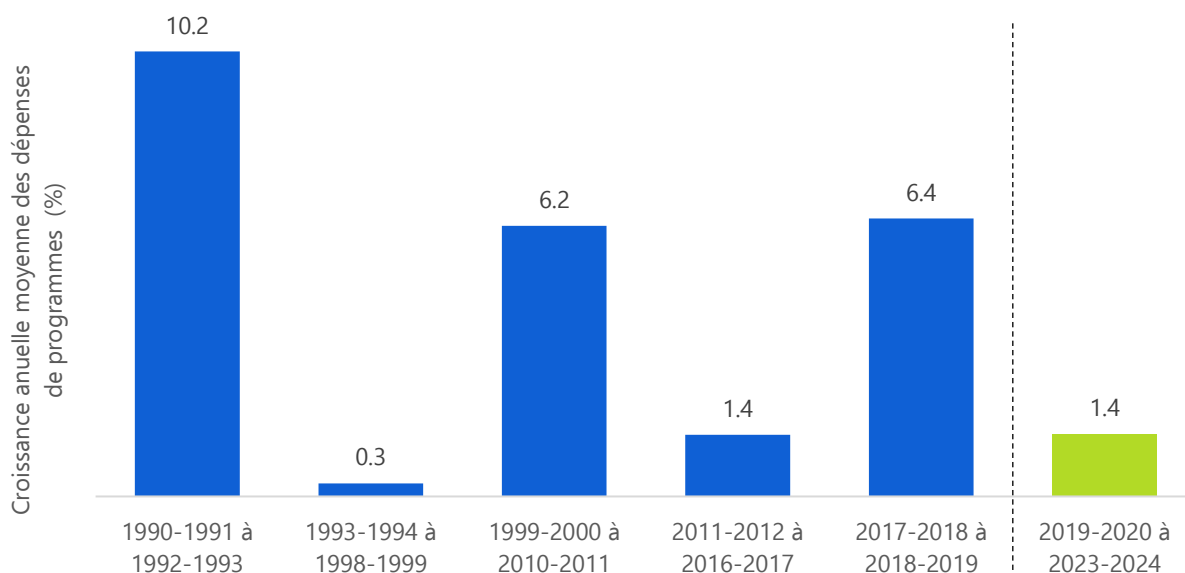
Il est possible, mais généralement difficile, de transformer les services publics de façon à réaliser des gains d'efficacité permanents⁴⁰. En outre, bien qu'il soit possible de comprimer ou d'éliminer des programmes gouvernementaux, une telle mesure est difficile à mettre en œuvre et à soutenir.

³⁹ [Exposé annuel d'automne de 2019](#), page 5.

⁴⁰ Voir le [communiqué de la vérificatrice générale de l'Ontario sur l'Initiative des dossiers de santé électroniques](#), l'initiative de la province visant à numériser les dossiers de santé, ou le [rapport](#) du vérificateur général du Canada sur la tentative du gouvernement fédéral de centraliser les services de la paye.

Par conséquent, les gouvernements prennent souvent des mesures temporaires pour gérer et limiter les dépenses publiques. Cependant, ces mesures temporaires peuvent aboutir à une période de « rattrapage » où des dépenses supplémentaires sont engagées pour faire face aux pressions budgétaires accumulées.

Les périodes de restriction des dépenses sont suivies de périodes de « rattrapage »



Nota : Les données d'avant 2009 proviennent du tableau 385-0001 de Statistique Canada.

Sources : Statistique Canada, budget de l'Ontario de 2019, *Perspectives économiques et revue financière 2019 de l'Ontario* et BRF.

Il sera possible d'éviter le « rattrapage » au-delà du moyen terme dans la mesure où le gouvernement actuel réduit les coûts et où les transformations faites aux services publics améliorent l'efficacité de façon permanente⁴¹.

Incidence de la mise en œuvre des mesures non annoncées

Dans ses projections de référence, le BRF n'a pas tenu compte des mesures non annoncées incluses dans l'exposé annuel d'automne et dans le budget de 2019 parce qu'elles ne sont pas comprises dans les mesures législatives actuelles et que le gouvernement ne les a pas officiellement proposées. De ce fait, le BRF prévoit que le budget de l'Ontario fera état d'un excédent considérable de 8,7 milliards de dollars d'ici 2023-2024, qui sera réalisé principalement grâce aux mesures de restriction des dépenses.

⁴¹ Les perspectives budgétaires à long terme que le BRF publiera sous peu évalueront les implications de cette question.

Si le gouvernement mettait en œuvre les mesures non annoncées, le BRF estime que le solde budgétaire se détériorerait de 3,0 milliards de dollars en 2021-2022, de 4,9 milliards de dollars en 2022-2023 et de 5,6 milliards de dollars en 2023-2024.

Incidence des mesures non annoncées, en milliards de dollars

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire de référence du BRF (à l'exclusion des mesures non annoncées)	-8,5	-5,5	-0,6	3,7	8,7
Incidence de la mise en œuvre des mesures non annoncées*		-0,1	-3,0	-4,9	-5,6
Solde budgétaire, compte tenu des mesures non annoncées	-8,5	-5,5	-3,6	-1,1	3,2
Solde budgétaire – EAA de 2019	-8,0	-5,7	-4,4		
Dette nette de référence du BRF (à l'exclusion des mesures non annoncées)	354,3	366,1	372,2	372,8	368,9
Ratio dette nette au PIB (%)	39,9	39,8	39,0	37,8	36,1
Incidence de la mise en œuvre des mesures non annoncées*		0,1	3,1	7,9	13,5
Dette nette, compte tenu des mesures non annoncées	354,3	366,2	375,3	380,7	382,4
Ratio dette nette au PIB (%)	39,9	39,8	39,4	38,6	37,4
Dette nette – EAA de 2019	353,7	365,8	375,7		
Ratio dette nette au PIB (%)	40,0	40,1	39,8		

Sources : *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019*, budget de l'Ontario de 2019 et BRF.

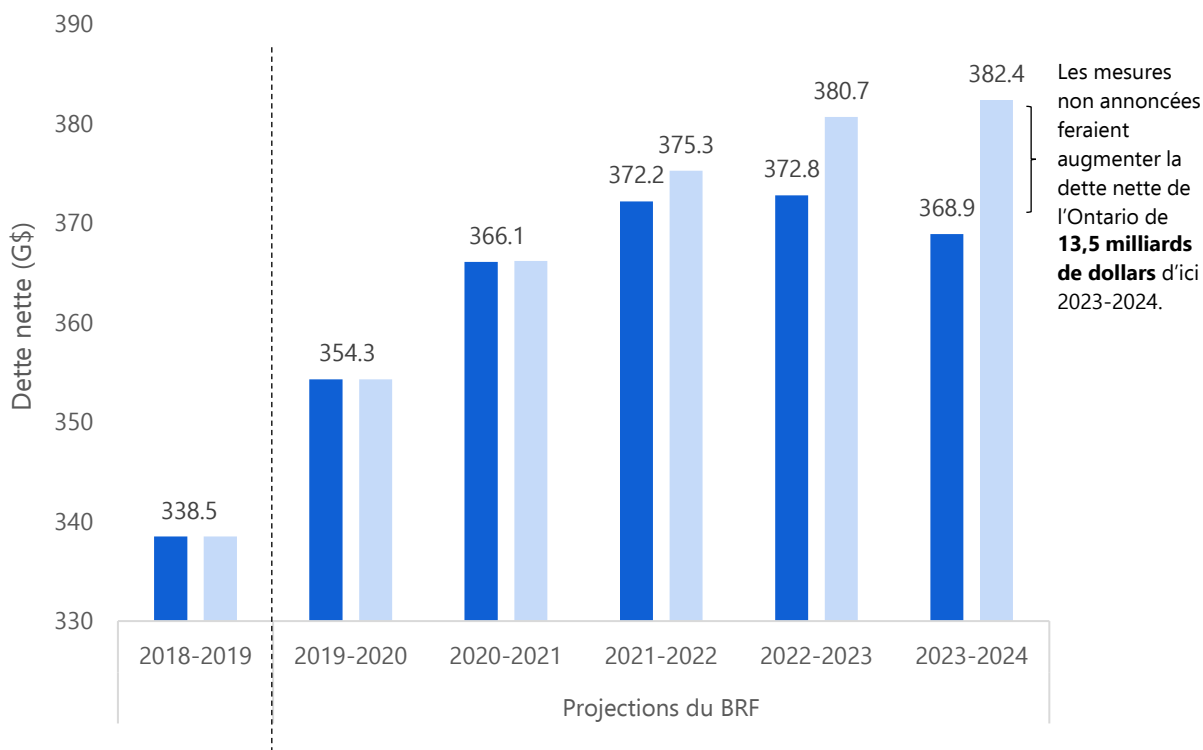
Nota : Le solde budgétaire est présenté avant la réserve.

*Les valeurs comprennent l'incidence sur les paiements de l'intérêt sur la dette.

Compte tenu des projections du BRF, si le gouvernement limitait de façon significative ses dépenses comme le prévoit son plan, il se donnerait une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour instaurer les mesures fiscales et de dépenses non annoncées tout en équilibrant le budget d'ici 2023-2024. Le BRF estime que la mise en œuvre des mesures gouvernementales non annoncées se traduirait par une

réduction graduelle du déficit au cours de la période à l'étude et permettrait de dégager un excédent de 3,2 milliards de dollars d'ici 2023-2024. La mise en œuvre des mesures non annoncées ferait également grimper la dette nette de 13,5 milliards de dollars d'ici 2023-2024.

Les mesures non annoncées feraient grimper la dette nette de l'Ontario de 13,5 milliards de dollars d'ici 2023-2024



Sources : *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

Sensibilités budgétaires

Les changements apportés aux politiques provinciales actuelles en matière de revenus ou de dépenses ainsi que certains facteurs externes peuvent avoir une grande incidence sur le solde budgétaire de l'Ontario. Dans le tableau qui suit, le BRF présente des estimations de la sensibilité de la situation financière de l'Ontario aux changements éventuels dans quatre volets clés, soit la politique fiscale, les transferts fédéraux, la politique de dépenses et les risques économiques. Par exemple :

- Du point de vue de la politique fiscale, si le gouvernement relevait de façon permanente les taux d'imposition sur le revenu des particuliers de 10 %, soit à peu près 500 \$ par déclarant, à compter de 2019-2020, le déficit budgétaire chuterait de 3,7 milliards de dollars la première année et de 5,2 milliards de dollars en 2023-2024.
- Du point de vue de la politique de dépenses, si le gouvernement réduisait le taux de croissance des dépenses de 0,5 point de pourcentage chaque année, soit 2,3 milliards de dollars en moyenne pendant la période à l'étude, le déficit budgétaire s'allégerait de 4,4 milliards de dollars d'ici 2023-2024.

- Si le taux d'intérêt que l'Ontario doit payer sur ses emprunts diminuait de 1 point de pourcentage à compter de 2019-2020, le déficit diminuerait de 0,5 milliard de dollars en 2019-2020 et de 1,7 milliard de dollars en 2023-2024.

Sensibilité de l'équilibre budgétaire de l'Ontario à certains facteurs

Changements à compter de 2019-2020	Changement du Solde Budgétaire en :	
	2019-2020	2023-2024
Politique fiscale		
Augmentation de 10 % des revenus de l'impôt sur le revenu des particuliers (500 \$ par déclarant en 2019-2020) maintenue durant la période à l'étude	+3,7 G\$	+5,2 G\$
Augmentation de 1 point de pourcentage du taux d'imposition général des sociétés maintenue durant la période à l'étude	+1,1 G\$	+1,6 G\$
Augmentation de 1 point de pourcentage du taux de la TVH maintenue durant la période à l'étude	+3,6 G\$	+4,7 G\$
Transferts fédéraux		
Augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance annuelle du Transfert canadien en matière de santé maintenue durant la période à l'étude	+0,2 G\$	+1,0 G\$
Augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance annuelle du Transfert canadien en matière de programmes sociaux maintenue durant la période à l'étude	+0,1 G\$	+0,4 G\$
Politique de dépenses		
Diminution de 0,5 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses totales des programmes maintenue durant la période à l'étude	+0,8 G\$	+4,4 G\$
Diminution de 1 point de pourcentage du taux de croissance des dépenses en santé maintenue durant la période à l'étude	+0,6 G\$	+3,9 G\$
Diminution de 1 point de pourcentage du taux de croissance des prestations d'aide sociale maintenue durant la période à l'étude	+0,1 G\$	+0,6 G\$
Coûts d'emprunt		
Diminution de 1 point de pourcentage du taux d'emprunt effectif de l'Ontario maintenue durant la période à l'étude	+0,5 G\$	+1,7 G\$

Nota : Ces estimations tiennent compte des répercussions connexes sur les intérêts de la dette, mais pas des retombées économiques.

Source : BRF.

4 | Annexes

Tableaux des prévisions

Tableau 1 : Perspectives du BRF concernant les principales sources de revenus

(Croissance en pourcentage)	2017r	2018r	2019p	2020p	2021p	2022p	2023p	Moyenne*
PIB nominal								
BRF – Automne 2019	4,6	3,7	3,6	3,5	3,6	3,6	3,6	3,6
EAA de l'Ontario 2019	-	-	3,4	3,3	3,3	3,6	-	3,4
Consensus**	-	-	3,7	3,7	3,7	3,9	3,9	3,8
Revenu du travail								
BRF – Automne 2019	4,6	5,5	4,2	4,0	3,8	3,8	3,8	3,9
EAA de l'Ontario 2019	-	-	4,3	4,0	3,7	3,8	-	4,0
Bénéfices des sociétés								
BRF – Automne 2019	2,7	-0,9	1,7	2,7	3,4	3,5	3,5	3,0
EAA de l'Ontario 2019	-	-	0,6	0,6	2,7	3,9	-	2,0
Consommation des ménages								
BRF – Automne 2019	5,2	4,4	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
EAA de l'Ontario 2019	-	-	-	-	-	-	-	-

r = données réelles; p = prévisions

* La moyenne est calculée de 2019 à 2023.

** Les économistes du consensus sont nommés à la page 139 de l'EAA de l'Ontario 2019. Prévisions au 8 novembre 2019.

Sources : Statistique Canada, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

Tableau 2 : Perspectives du BRF concernant le PIB réel de l'Ontario et ses composantes

(Croissance en pourcentage)	2017r	2018r	2019p	2020p	2021p	2022p	2023p	Moyenne*
PIB réel								
BRF – Automne 2019	2,9	2,2	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
EAA de l'Ontario 2019	-	-	1,4	1,5	1,5	1,9	-	1,6
Consensus**	-	-	1,6	1,7	1,7	1,9	1,8	1,7
Composantes du PIB réel								
Consommation des ménages	4,1	2,5	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9	1,9
Investissements résidentiels	0,6	-3,3	-5,3	2,8	2,4	2,3	2,3	0,9
Investissement des entreprises***	8,4	6,3	-2,6	0,9	2,8	2,5	2,5	1,2
Gouvernement (consommation et investissement)	2,8	4,0	1,6	0,4	0,4	0,4	0,3	0,6
Exportations	0,4	0,9	2,6	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1
Importations	3,1	1,6	1,2	1,5	1,8	1,9	1,9	1,7

r = données réelles; p = prévisions

* La moyenne est calculée de 2019 à 2023.

** Les économistes du consensus sont nommés à la page 139 de l'EAA de l'Ontario 2019. Prévisions au 8 novembre 2019.

*** L'investissement des entreprises comprend les investissements autres que résidentiels et les investissements dans les machines et le matériel.

Sources : Statistique Canada, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019* et BRF.

Tableau 3 : Perspectives du BRF concernant certains indicateurs économiques

	2017r	2018r	2019p	2020p	2021p	2022p	2023p
Emploi (croissance en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	1,8	1,6	2,8	1,0	0,9	0,9	0,9
EAA de l'Ontario 2019	1,8	1,6	2,6	1,2	1,0	1,1	-
Taux de chômage (en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	6,0	5,6	5,6	5,7	5,8	5,9	6,0
EAA de l'Ontario 2019	6,0	5,6	5,6	5,5	5,5	5,5	-
Population active (croissance en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	1,2	1,2	2,7	1,1	1,0	1,0	0,9
EAA de l'Ontario 2019	-	-	-	-	-	-	-
Croissance de la population (en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	1,4	1,7	1,8	1,8	1,6	1,5	1,4
EAA de l'Ontario 2019	-	-	-	-	-	-	-
Inflation de l'IPC (croissance en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	1,7	2,4	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0
EAA de l'Ontario 2019	1,7	2,4	2,0	2,0	1,9	1,9	-
PIB réel du Canada (croissance en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	3,2	2,0	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9
EAA de l'Ontario 2019	-	-	-	-	-	-	-
PIB réel des États-Unis (croissance en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	2,4	2,9	2,3	1,9	1,9	1,9	1,9
EAA de l'Ontario 2019	2,4	2,9	2,3	1,7	1,8	1,9	-
Dollar canadien (en cents américains)							
BRF – Automne 2019	77,1	77,2	76,0	76,5	76,7	76,9	77,1
EAA de l'Ontario 2019	77,1	77,2	75,4	76,3	77,0	77,9	-
Taux des bons du Trésor de trois mois (en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	0,7	1,4	1,7	1,5	1,7	1,9	2,1
EAA de l'Ontario 2019	0,7	1,4	1,6	1,5	1,5	1,8	-
Taux des obligations de 10 ans du gouvernement (en pourcentage)							
BRF – Automne 2019	1,8	2,3	1,6	1,9	2,2	2,5	2,7
EAA de l'Ontario 2019	1,8	2,3	1,5	1,6	2,1	2,5	-

r = données réelles; p = prévisions

Sources : Statistique Canada, U.S. Bureau of Economic Analysis, *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019*, Banque du Canada et BRF.

Tableau 4 : Charges par ministère

(En millions de dollars)	2018-2019 Chiffres réels (\$)	2019-2020 EAA (\$)	Variation sur 12 mois (\$)	Croissance sur 12 mois (%)
Ministère				
Santé et Soins de longue durée	61 904	63 831	1 927	3,1
Éducation*	30 425	31 702	1 277	4,2
Secrétariat du Conseil du Trésor (base)	1 346	1 640	294	21,8
Fonds de prévoyance (total)	0	549	549	-
Transports	4 718	5 126	408	8,6
Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires	16 862	17 223	361	2,1
Infrastructure	513	550	37	7,1
Affaires francophones	6	6	-0	-3,3
Bureaux du corps exécutif	38	38	-1	-1,3
Services aux aînés et Accessibilité	52	51	-1	-2,3
Travail, Formation et Développement des compétences	307	293	-14	-4,6
Richesses naturelles et forêts	716	699	-17	-2,4
Solliciteur général	2 681	2 645	-36	-1,4
Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture	1 562	1 512	-51	-3,2
Services gouvernementaux et Services aux consommateurs	1 757	1 687	-70	-4,0
Environnement, Protection de la nature et Parcs	682	606	-76	-11,1
Commission de régie interne	371	288	-84	-22,5
Procureur général	1 714	1 604	-110	-6,4
Développement économique, Création d'emplois et Commerce	922	773	-149	-16,1
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	1 066	880	-186	-17,5
Finances	1 637	1 450	-187	-11,4
Affaires autochtones	290	72	-218	-75,1
Affaires municipales et Logement	1 479	1 112	-368	-24,8
Énergie, Développement du Nord et Mines	5 721	5 179	-543	-9,5
Collèges et Universités	11 984	11 369	-615	-5,1
Intérêt sur la dette	12 384	12 905	521	4,2
Total des charges	161 135	163 785	2 650	1,6

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis. Les ministères sont classés en fonction de la variation du financement sur 12 mois.

*Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants.

Source : *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2019*.

Tableau 5 : Perspectives budgétaires de référence du BRF

(En milliards de dollars)	2016r	2017r	2018r	2019p	2020p	2021p	2022p	2023p
Revenus								
Impôt sur le revenu des particuliers	30,7	32,9	35,4	36,8	38,5	40,3	42,2	44,1
Taxe de vente	24,8	25,9	27,8	27,9	29,0	30,0	31,1	32,2
Impôt des sociétés	14,9	15,6	16,6	15,8	16,5	17,2	17,9	18,8
Tous les autres impôts et taxes	24,1	25,3	25,7	26,4	27,3	28,1	28,8	29,5
Total des revenus fiscaux	94,3	99,7	105,5	106,9	111,3	115,7	119,9	124,6
Transferts du gouvernement du Canada	24,5	24,9	25,1	25,5	26,6	27,2	28,0	28,8
Revenus des entreprises publiques	5,6	6,2	5,5	5,8	6,3	6,9	7,1	7,4
Autres revenus non fiscaux	16,3	19,9	17,6	16,7	17,1	17,6	18,1	18,6
Total des revenus	140,7	150,6	153,7	154,9	161,3	167,3	173,2	179,3
Charges								
Secteur de la santé	56,2	59,1	61,9	63,8	65,1	65,7	66,7	68,4
Secteur de l'éducation	26,6	27,3	28,7	30,0	30,0	30,3	30,3	30,4
Secteur des services à l'enfance et des services sociaux	15,7	16,3	16,9	17,2	17,3	16,7	16,3	16,2
Autres*	33,0	39,7	41,2	39,9	41,7	42,6	43,6	43,4
Total des charges de programmes	131,5	142,4	148,8	150,9	154,1	155,3	156,9	158,4
Intérêt sur la dette	11,7	11,9	12,4	12,6	12,7	12,7	12,5	12,2
Total des charges	143,2	154,3	161,1	163,5	166,8	167,9	169,4	170,6
Solde budgétaire**	-2,4	-3,7	-7,4	-8,5	-5,5	-0,6	3,7	8,7

r = chiffres réels; p = prévisions

*Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants.

**Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.

Nota : Les années représentent le début des exercices financiers (p. ex., 2018 représente l'exercice 2018-2019). Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, *Perspectives économiques et revue financière 2019 de l'Ontario, Comptes publics de l'Ontario* et BRF.

Tableau 6 : Perspectives de référence du BRF sur la dette

(En milliards de dollars)	2016r	2017r	2018r	2019p	2020p	2021p	2022p	2023p
Solde budgétaire	-2,4	-3,7	-7,4	-8,5	-5,5	-0,6	3,7	8,7
Déficit accumulé	205,9	209,0	216,6	225,2	230,6	231,2	227,5	218,7
Dettes nettes	314,1	323,8	338,5	354,3	366,1	372,2	372,8	368,9
Ratio de la dette nette au PIB (%)	39,6	39,2	39,6	39,9	39,8	39,0	37,8	36,1

r = chiffres réels; p = prévisions

* Le solde budgétaire est présenté sans tenir compte de la réserve.

Nota : Les années représentent le début des exercices financiers (p. ex., 2018 représente l'exercice 2018-2019). Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Statistique Canada, *Perspectives économiques et revue financière 2019 de l'Ontario*, *Comptes publics de l'Ontario* et BRF.

